

Conseil des arts du Manitoba
Notes de la réunion du 19 avril 2007 du groupe consultatif des arts

Judith Flynn, présidente du groupe souhaite la bienvenue à la quatrième rencontre du groupe consultatif des arts. Elle offre un mot d'accueil tout spécial à la nouvelle représentante du Nord du Manitoba, Joan Seddon, directrice générale du Leaf Rapids Exhibition Centre. Judith avise le groupe que l'affectation du Conseil sera gelée pour l'année financière 2007-2008. Le plafonnement du budget présentera des défis pour le Conseil aussi bien que la communauté, puisqu'il faudra absorber les coûts à la hausse et l'inflation. L'équipe de gestionnaires prépare un plan d'action détaillé découlant de ces informations.

Valerie Shantz, directrice des programmes de subventions, présente un rapport sur les actions entreprises par l'équipe de consultants de programmes depuis la présentation de la l'Examen du soutien aux artistes manitobains. Les consultants de programmes ont porté leur attention sur les priorités soulevées dans le rapport et sur la liste priorisée de recommandations élaborées par le groupe de travail des artistes individuels. Ils se sont concentrés sur les éléments qui pouvaient être traités individuellement, en vase clos. L'intention est de traiter de l'ensemble des recommandations en novembre 2007 à la retraite du conseil.

Les membres du groupe discutent des éléments individuels en question, y compris les pratiques multidisciplinaires, les nouvelles formes d'art et les nouvelles technologies, les occasions hors province, les bourses d'études, l'ampleur des subventions et les artistes émergents.

En ce qui a trait aux bourses d'études et aux artistes émergents, les membres du groupe discutent des défis inhérents aux programmes universitaires vis-à-vis des programmes de formation professionnelle. Les étudiants qui participent aux programmes de formation professionnelle ne sont pas admissibles aux programmes de financement des études post-secondaires qui sont, de toute façon, plutôt difficiles d'accès. L'on propose un programme de financement destiné à la formation et au développement professionnels collerait davantage à la réalité des étudiants qui suivent une formation professionnelle. Dans la province du Québec, les programmes de formation professionnelle sont financés à 100%; voilà qui appuie les étudiants et fait valoir l'importance d'une industrie culturelle vibrante.

Un membre du groupe fait remarquer que présentement les universités se concentrent principalement sur ce qui est communément appelé la recherche; les arts ne figurent pas sous cette rubrique. Lorsque les étudiants en arts en font la remarque aux universités, ils se font dire qu'ils peuvent compter sur les organismes comme le CAM et la Conseil des arts du Canada. Tout indique que

les universités dépendent de ces organismes pour assurer le soutien aux étudiants en arts.

On fait valoir que les artistes émergents ne sont pas tous des jeunes. Les artistes des régions rurales vivent en isolement aussi et ainsi, font face aux mêmes enjeux que les artistes autochtones, en ce que les occasions de formation académique sont soit limitées ou inexistantes.

Dans la discussion portant sur les artistes émergents le directeur des programmes de subventions affirme que les consultants de programme sont à évaluer le travail du CAM en matière de soutien aux artistes émergents. Tout indique qu'on mette plutôt l'accent sur le concept d'artiste émergent dans chacune des disciplines; le concept d'artiste « pré émergent » serait éliminé complètement. Le Conseil des arts du Manitoba doit décider ce qu'elle entend par artistes émergents; la définition change-t-elle selon la discipline?

Les membres du groupe font valoir que la définition d'artiste émergent du Conseil des arts du Canada stipule qu'il faut avoir complété ou participé à un projet professionnel. Cela pourrait être une définition utile aux fins de cette catégorie.

Le groupe manifeste son appui pour l'idée d'un plus grand nombre de subventions à plus petite échelle pour les artistes émergents. Ceci encouragerait davantage d'artistes en début de carrière et contribuerait à un cycle de développement artistique sain. Cette suggestion sous-tend les discussions concernant l'ampleur des subventions, question qui fait présentement partie de l'examen des consultants de programmes.

Les consultants de programme font présentement de la recherche pour connaître l'ampleur des subventions aux quatre coins du pays pour fins de comparaison. L'exercice comporte bien des défis puisque les programmes varient énormément d'une province à une autre.

Dr. Flynn raconte les faits saillants de la retraite récente du conseil d'administration et de la rencontre des Organismes publics de soutien aux arts du Canada, où l'emphase a été mise sur l'attachement du public aux arts d'un bout à l'autre du pays. La discussion a porté sur deux questions : le besoin d'encourager la participation et les efforts de promotion et de revendication. La discussion a tourné vers deux conférenciers lors d'une réunion récente de l'OPSAC: Jerry Yoshitomi et Donna Walker-Kuhne, tous deux spécialistes dans l'analyse de la compréhension du public des organismes d'art. Leur méthodologie comprend les façons dont le public célèbre les arts dans leurs communautés, une contribution importante qui souligne l'engagement des citoyens.

Dr. Flynn fait valoir que le livre de Donna Walker-Kuhne, « Invitation to the Party » est très inspirant à cet égard. Douglas Riske, directeur général, souligne qu'il est en communication avec Jerry Yoshitomi et que des dates tentatives ont été réservées pour la visite de M. Yoshitomi à Winnipeg, à l'occasion des célébrations du 40^e anniversaire du Conseil des arts du Manitoba. Il présentera des ateliers portant sur l'engagement du public aux arts à la clientèle suivante : les présidents, les directeurs généraux et le personnel en commercialisation ou communications de divers organismes à vocation artistique. Une attention particulière sera portée sur les moyens d'améliorer les liens avec la communauté et comment favoriser la participation aux arts fondée sur ces liens.

Un membre du groupe fait remarquer que le travail des membres du conseil d'administration n'est pas reconnu dans la communauté et qu'il faut sensibiliser le public au travail ardu de ses membres. Une campagne de publicité célébrant les efforts des membres du conseil d'administration serait peut-être un bon moyen d'y parvenir. Un autre membre du groupe affirme que les conseils d'administration travaillent chacun de leur côté et qu'il serait bien de rassembler plusieurs conseils afin de partager de l'information concernant la gouvernance et les meilleurs pratiques.

Un membre du groupe mentionne que l'entrée de l'école Strathcona est décorée d'œuvres d'art produites dans les cours d'arts plastiques. L'école Strathcona affirme que cette participation active des élèves a amélioré la présence à l'école, une conséquence positive des programmes artistiques. D'ailleurs, cette réalisation est encore plus remarquable compte tenu de l'emplacement et de la clientèle de l'école Strathcona. Cette déclaration mène à une discussion portant sur les programmes Génie Arts et Artistes à l'école qui reçoivent l'appui du Conseil des arts du Manitoba. Le Conseil a mené une campagne de promotion sur le programme Artistes à l'école destinée aux médias locaux et aux membres de l'Assemblée. La campagne, consistant de l'envoi de communiqués de presse, a porté fruit, si l'on en juge par les articles qui ont été publiés dans les plus petits journaux locaux.

Un des membres du groupe affirme que la culture est mal servie par les médias au Manitoba. Ceci mène à une discussion et un débat : Les médias constituent-elles une méthode valable pour impliquer les communautés et les sensibiliser aux arts dans la province du Manitoba? Plusieurs membres du groupe croient que les médias ont un rôle important à jouer; d'autres croient que ce n'est pas par le biais des médias que le public cherche ses informations.

Les membres du groupe discutent de la possibilité d'encourager tout récipiendaire d'une bourse à écrire une lettre au gouvernement provincial, l'informant de l'importance de ce soutien financier à leur carrière.

Mary Lou McGurran, directrice des opérations, donne un compte-rendu de la création de formulaires d'informations financières communs, en collaboration

avec le Conseil des arts du Canada, le Conseil des arts de l'Ontario et l'Alberta Foundation. Ces organismes ont créé un consortium afin d'élaborer des formulaires d'informations financières uniformes, un projet piloté cette année par le Conseil des arts du Manitoba.

Chaque mercredi, les membres du consortium se réunissent au moyen d'une téléconférence pour discuter de la création d'une base de donnée commune. Le comité, qui a retenu les services d'une firme technique, est au stade de la conception de cette base de donnée sur le Web. Selon le nouveau système, les organismes continueront de soumettre les informations à leurs bailleurs de fonds respectifs, mais la demande de subvention consisterait d'un modèle standard de rapport financier. Les organismes de financement iront donc, en temps et lieu, extraire les rapports financiers pertinents de la base de donnée. Le consortium rapportera les résultats à l'OPSAC cet été pour sa rétroaction. Un essai de fonctionnement suivra et la base de donnée devrait être opérationnelle d'ici à deux ans.

Douglas Riske, directeur général, fait une présentation PowerPoint sur les ententes multipartites de financements, un processus qui a pour but de changer la nature de l'évaluation des grands organismes à vocation artistique dans la province bénéficiant d'un soutien financier du Conseil des arts du Manitoba. L'objectif du programme est de travailler conjointement avec les autres agences de financement afin que tous les paliers du gouvernement et bailleurs de fonds soient sensibilisés au rôle important que jouent ces organismes dans la communauté artistique du Manitoba. Le processus multipartite consiste en un comité du Conseil des arts du Manitoba qui comprend des membres du conseil, des membres de la communauté ainsi qu'un comité spécialisé d'évaluation par les pairs.

La politique de financement multipartite a reçu l'approbation du Conseil; un projet-pilote a eu lieu l'an dernier avec un organisme client. Le Conseil des arts du Manitoba entend développer des ententes multipartites, au cours de la prochaine année, avec plusieurs autres clients des arts du spectacle.

Les membres du groupe se disent intéressés par le nouveau modèle et lui donne leur appui. Un autre membre fait valoir le bienfait de sensibiliser différentes agences de finances aux iniquités et aux moyens de remédier à ces injustices.

Les membres du groupe, qui ont reçu une copie du plan stratégique du Conseil des arts avant la réunion, ont droit à une mise en contexte du plan. Lorsque l'équipe gestionnaire revoyait et dressait le plan stratégique, ils se sont rendu compte que les 51 programmes en vigueur actuellement répondent déjà à bon nombre des objectifs et stratégies contenus dans le plan stratégique.

Un membre du groupe souligne le succès qu'ont connu plusieurs programmes de diffusion externe destinés aux Autochtones. Le membre se demande si ce

même genre de programme pourrait viser les artistes des communautés rurales et ou éloignées.

Un autre membre du groupe soulève la question de l'éducation artistique, surtout en rapport avec l'objectif no 4. Le membre craint que l'éducation artistique ne devienne synonyme de divertissement. M. Riske répond que le Conseil a modifié de façon significative ses programmes d'éducation artistique et assure que l'emphase a changé.

Il y a maintenant des membres du personnel qui se dévouent uniquement aux programmes d'éducation artistique. Le Conseil des arts a forgé un partenariat formel avec Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba et Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba, un partenariat qui met de l'avant l'accréditation des artistes qui veulent bien enseigner. Un programme semblable existe à l'Université York en Ontario.

La politique d'équité du conseil circule parmi les membres pour discussion. Cette politique est né à l'instar d'une présentation de la Commission des droits de la personne et fait partie des projets du Conseil depuis environ un an. La politique d'équité touche toutes les activités du Conseil. Le Conseil mise sur l'accommodement raisonnable à l'égard de groupes communautaires spécifiques. Le Conseil consultera la communauté ethnoculturelle pour en connaître ses impressions. Les programmes sont évalués périodiquement par rapport aux droits humains et à certaines « barrières » communautaires qui existent. On cite en exemple le fait que la longue tradition orale de la communauté autochtone s'est traduite par un processus de demande de subvention orale.

Enfin, le Conseil et les membres du groupe consultatif ont discuté d'enjeux et d'opportunités. Un membre du groupe demande que le nom des artistes qui demandent une subvention soit gardée dans une base de donnée qui serait mise à la disposition du public. Un autre membre croit qu'il faudrait mettre en œuvre un programme en appui aux occasions de commercialisation pour les artistes; il propose d'explorer la possibilité de présenter les œuvres d'artistes dans des foires. Un autre membre affirme qu'il y a très peu d'occasions pour les compositeurs de distribuer leurs œuvres dans l'industrie de l'édition musicale. Une discussion s'ensuit au sujet suivant : A qui reviendrait la responsabilité de ce genre d'initiative de commercialisation? L'on suggère que ce type de projet relève plutôt d'organismes de services dans le domaine des arts.

Un membre du groupe consultatif soulève la question de la limite actuelle d'une subvention à la fois, suggérant que le Conseil consulte la communauté artistique, en particulier les acteurs de l'industrie de l'édition musicale, pour discuter de la nature des commandes d'œuvres, processus qui pourrait avoir lieu la prochaine fois que le Conseil revisitera les lignes directrices de ses programmes. L'on a répondu que cette limite existe pour que le Conseil puisse offrir du soutien au plus grand nombre d'artistes possibles.

Une discussion générale porte sur l'appui à un financement accru aux arts et sur les moyens divers d'appuyer de telles demandes.

Un membre du groupe fait part de la possibilité de l'établissement à Winnipeg de l'initiative Performing Arts Lodge Canada. Cet organisme national provenant du milieu des arts de la scène mène une campagne de financement pour la création d'une maison de retraite de 10 à 15 lits. Ce même membre se dit intéressé à dénicher des fonds pour une maison semblable à Winnipeg pour les artistes d'autres disciplines.

Joan Seddon, nouveau membre, se présente. Directrice générale du Leaf Rapids Exhibition Center. Joan donne une brève description de l'organisme qu'elle dirige et de la communauté dans laquelle il évolue.